

Mot d'ordre

UNE MAISON CANADIENNE À PARIS

L'on veut prochainement ouvrir à Paris une maison pour étudiants canadiens. *L'Action française*, c'est son droit et son devoir, s'en inquiète. L'idée, excellente, recevra une réalisation inacceptable. Le projet, récemment exposé, dévoile de dangereuses illusions. Son exécution réserve de regrettables résultats.

L'Action française veut voir s'achever dans les centres de haute culture la formation de notre élite intellectuelle. Paris mérite la première place dans nos préoccupations de ce genre. Nos jeunes hommes doivent en revenir l'esprit ouvert sans doute à tous les courants supérieurs de pensée, mais surtout pénétrés des vertus de l'âme française. On les envoie là-bas afin qu'ils vivent de la vraie vie catholique et française, non d'une atmosphère anglo-saxonne et protestante. De retour au pays ces dirigeants accompliront une œuvre puissante et saine s'ils la rattachent aux traditions catholiques et françaises de notre race. Elles seules font de notre peuple au Canada le premier représentant de l'ordre. On ira à l'encontre de ce but, l'on écartera nos fils de leur mission si on les place, de passage à Paris, dans un milieu aux idées protestantes et saxonnes.

Nous voudrions pour notre part l'ouverture d'une maison où prévaudrait l'élément français, sous une direction stable comme celle que lui garantirait, par exemple, un institut religieux.

Refusons d'aider une institution qui, sous prétexte d'offrir à nos étudiants un gîte, les livrera à l'intérêt des amabilités anglaises et multipliera pour eux des contacts étrangers à la culture française. Ces voisinages sont trop fréquents ici pour qu'il faille en créer de semblables à Paris à l'usage de nos jeunes gens.

Que les Canadiens français, soucieux de notre avenir moral et intellectuel, ne se prêtent point à l'exécution d'un tel projet.

L'ACTION FRANÇAISE.

M. Alphonse Desjardins

Bien que sa maladie fût connue de tous c'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la mort de M. Alphonse Desjardins. Il est si difficile de se résoudre à la fin d'une carrière vraiment utile.

L'on peut dire sans redouter l'hyperbole que M. Desjardins fut un grand Canadien. En organisant le crédit du Canada français il contribua à préparer notre indépendance économique. Et sur quelle base employa-t-il sa clairvoyante activité ! Il organisa le crédit populaire, celui qui demeure entre nos mains, qui ne sert qu'aux besoins économiques des personnes, des institutions et des choses de chez nous.

M. Desjardins ne fut pas seulement un enthousiaste coopérateur, il fut un intelligent initiateur. Il étudia toutes les méthodes européennes de crédit agricole et populaire, et, comme il aimait à le dire, ses caisses ne sont ni du Raiffeisen ni du Luzzatti, mais des banques populaires canadiennes où il est tenu compte des circonstances de continent, de lieu et de mentalité.

Ayons pour M. Desjardins, avec les pieuses pensées de solidarité chrétienne qui unissent les âmes, un profond et impérissable souvenir patriotique.

Comment servir

L'HOMME D'AFFAIRES

Il y a eu jusqu'ici quelque chose de solennel dans la marche de l'enquête tenue par des esprits distingués sur l'état de santé moral de la nation, dans le défilé de représentants autorisés de nos diverses couches sociales; et l'honneur est périlleux d'y figurer à leur suite. Déjà, plusieurs « témoins » de la race sont venus rendre compte de certaines manifestations de sa vitalité et des vertus profondes qui l'ont soutenue jusqu'à présent dans la carrière. Ainsi, attentivement penchés aux pieds du rostre, avons-nous entendu s'exprimer augustement les voix essentielles de la nation, celle de l'agriculteur et celle du négociant, le verbe docte du professionnel et la voix ferme de l'ouvrier décrivant les syndicats nationaux et confessionnels qui reprendront demain, qui reprennent déjà, les traditions fécondes des grandes corporations de jadis, mères véritables et protectrices de l'artisan, gardiennes vigilantes de sa vie morale et de la paix heureuse de son foyer. Nos mères incomparables n'ont pas été oubliées, et l'une d'elles a mis toute son âme et son talent délicat, dans une évocation du rôle généreux et primordial tenu de tout temps chez nous par celles dont le poète a dit :

« Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
Aux doux refrains dolents des ballades normandes ».

C'est donc à une sorte d'inventaire des forces vives de la nation, et des raisons d'espérer qu'on y peut puiser, que celle-ci se trouve convoquée de par la judicieuse initiative de l'Action française. Et le tribunal a voulu dans son impartialité que fût invité aussi à « comparoir » un repré-

sentant de la confrérie assez discutée des « hommes d'affaires », de ces gens pressés et occupés que l'on critique parfois, qu'on louange plus rarement, mais aux services desquels on est assez souvent contraint — et content — de recourir. Au reste, ne pouvait-on sans doute pas oublier que l'homme ne vit pas seulement du pain de la pensée et que, dès le commencement des siècles, il y eut échanges et transactions de diverse nature dont, en certains cas, le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous. Ainsi, par exemple, du marché maladroit conclu par Esau, trop friand de lentilles et dédaigneux à son dol des principes élémentaires de la prudence commerciale. Serait-il trop hardi d'exprimer l'opinion que le fils de Jacob eût trouvé profit à confier le soin de cette opération immobilière à un homme d'affaires favorablement connu sur la place et versé dans cette catégorie de négociations ? Car il y aura toujours parmi nous des pauvres et des inexpérimentés ayant besoin d'être protégés contre les loups de la forêt, et dirigés fermement vers le mieux-être auquel ils tendent, souvent avec plus d'ardeur que d'adresse et de prudence. Or, la société reposant sur la famille et le foyer, la prospérité raisonnable de celui-ci importe à toute la collectivité, et c'est ainsi que, servant chaque jour l'intérêt particulier, l'homme d'affaires de tout temps s'est trouvé servir du même coup les grands intérêts généraux de son pays et de sa race.

* * *

Comment donc, l'homme d'affaires canadien-français peut-il servir la cause nationale, dont les besoins sont si grands, et en certains cas si impérieux ? Un coup d'œil sur l'heure présente aidera peut-être à formuler une réponse, au moins approximative, à cette urgente question.

Il est hors de doute que l'univers entier a été affecté, à divers degrés, par le récent bouleversement, et il ne l'est pas moins que la question économique s'impose avec rigueur à l'attention, chez nous comme ailleurs. Libérées de leur effort intense de production guerrière, les classes laborieuses canadiennes ont éprouvé un moment d'incertitude, de flottement, répercussion directe de ce qui se passait au-dessus d'elles dans les cabinets directoriaux et les conseils d'administration. De part et d'autre on avait désappris les œuvres de paix et oublié la nécessité du labeur plus soutenu qu'intense, plus utile qu'immédiatement rémunérateur; il fallait réapprendre à se conformer aux principes fondamentaux, à la loi ancienne de l'offre et de la demande. Et l'on peut bien dire que pendant que les hommes d'affaires de la nation hésitaient et tâtonnaient ainsi, le pays entier attendait avec angoisse; car tel est le sort des gens d'affaires de s'entendre critiquer souvent pour leur activité, mais davantage encore pour peu qu'ils fassent mine de la suspendre. Rouage essentiel de la machine économique, il arrive souvent que les autres parties de celles-ci soient sur le point de leur refuser toute collaboration jusqu'au moment où ils font mine eux-mêmes d'abandonner la partie; et alors, la paix rentre et pour quelque temps tout ira bien dans la grande usine. Mais c'est là un état de choses que le bon La Fontaine a étudié et disséqué bien avant nous, bien qu'on semble justifié de placer le fabuliste, avec Molière, dans la catégorie des critiques qui n'ont corrigé personne.

Quoi qu'il en fût de tout cela chez nous, au lendemain de la guerre, le flottement ne dura pas longtemps et les gens d'affaires se remirent aux affaires. Imitant leur sœur des champs, l'industrie et le commerce retrouvèrent peu à peu leur essor, la banque respira et remit en circulation les amas d'économie dont elle regorgeait, et l'on vit que

les artères du corps social se remettaient à battre d'un rythme vigoureux. Une page nouvelle s'ouvrit au grand livre de la vie nationale, page en marge de laquelle l'historien écrira sans doute plus tard : « Activité nouvelle, élan économique, reprise générale des affaires amenant un certain degré de prospérité individuelle et collective ».

Reprise des affaires..... N'est-ce pas une autre façon d'indiquer simplement un retour décisif des gens d'affaires à leur fonction normale et à leurs précédentes occupations ? Et comment pourrait-on mieux « servir » que d'accomplir la fonction pour laquelle on a été créé ? Il y avait « à faire » et l'on s'y mit résolument ; il est facile aujourd'hui d'en constater les bons résultats. Et quel spectacle donnons-nous aujourd'hui, si ce n'est celui même d'une vaste armée au travail ? Moissons opulentes soumises aux procédés mécaniques les plus perfectionnés, usines et fabriques obscurcissant l'air de leurs hauts panaches, navires océaniques portant au loin nos produits et revenant chargés de citoyens étrangers venant s'asseoir à notre table, industries à l'éclatante prospérité, banques alignant des bilans marqués d'un encourageant progrès, maisons de placements financiers partout occupées à protéger l'épargne populaire et à la diriger, comme une armée de défense, vers les points stratégiques les plus essentiels et ceux où elle puisse rendre, avec un minimum de risque, un maximum de services à la collectivité. Dans cette esquisse, abrégée volontairement, comment ne pas voir l'homme d'affaires partout à l'œuvre, partout aux prises, ici avec les forces de la nature, là avec la concurrence aux menaces constantes, aux dangers toujours présents, dans ce qu'on a appelé une jungle où chacun n'a pas trop, pour se défendre, de ses armes les mieux fourbies, où il importe d'avoir sans cesse l'œil au guet, l'oreille attentive, le pied sûr et la main ferme ?

Car dans cette guerre comme dans l'autre la victoire est le prix d'un effort et d'une vigilance qui ne doivent point connaître de repos.

Mais l'homme d'affaires ne se plaint pas de son sort. Il n'en veut pas à sa profession d'exiger le jeu incessant de tous les ressorts de son intelligence, de toutes les ressources de son activité. Elle l'en récompense largement, moins par les avantages matériels, souvent, que par ce qu'on pourrait appeler l'enivrement de la lutte, le plein rendement de toutes les forces qu'il sent en lui et autour de lui, la joie de l'effort, plus grande en bien des cas que l'orgueil du succès obtenu. Ce n'est en somme qu'une variété de l'accomplissement de la loi du travail, laquelle porte sa sanction inévitable, de regrets si on la transgresse, de fierté et de satisfaction dès qu'on lui obéit fidèlement. Et pour peu qu'il ne s'isole pas dans une œuvre égoïste, qu'il invite à participer aux bénéfices moraux et matériels de son effort le plus grand nombre possible de ses concitoyens, l'homme d'affaires se sent grandir à la hauteur des privilégiés de l'existence, et peut goûter profondément la satisfaction de sentir qu'il n'a pas, lui non plus, perdu la « journée » d'années pendant laquelle il lui est commandé de respirer et de « servir ».

* * *

Comme les phases et les événements de la vie, les affaires offrent la particularité de s'enchaîner, de découler les unes des autres, en vertu de lois souvent mal connues mais non moins rigoureuses dans leurs manifestations. Aussi est-il souvent erroné d'attribuer à un financier, à un chef d'industrie ou de maison de commerce, l'absolue responsabilité d'une entreprise ou d'une décision importante; en règle générale elle lui a été suggérée, imposée

même, soit par des événements fortuits, soit par les conséquences logiques de faits posés antérieurement, ou encore par le souci d'intérêts collectifs dont il a la garde ou la responsabilité. En ces occasions, d'ailleurs fréquentes, le rôle de l'homme d'affaires se rapproche assez de celui du chef militaire, manœuvrant d'ici, de là, des corps d'armée nombreux, selon les dangers créés par la pression de l'ennemi, la connaissance des points faibles de la défense et la prévision des dangers qui pourraient surgir. Et ici encore il n'est pas malaisé de toucher du doigt l'importance du rôle que peut jouer l'homme d'affaires et des services qu'il peut lui être donné de rendre aux siens.

On accordera, je crois, que chez nous présentement, le besoin d'une direction économique prudente et avisée se fait sentir avec une particulière acuité. La race canadienne française vient de constater la réalité d'un fait qui l'a comblée d'étonnement; et l'on est tenté de dire qu'elle en ressent un peu d'étourdissement, ainsi qu'il arrive, assurément, aux personnes dont la fortune, bonne ou mauvaise, a été trop soudaine. Elle a tâté son pécule et constaté qu'elle n'est plus l'indigente personne d'autrefois. Les pièces d'argent qui assurent à la fois l'aisance et l'influence gonflent son bas de laine, et comme elle a eu l'occasion, depuis cette découverte, de se promener sur le pas de sa porte, voisins et passants l'ont saluée avec un respect tout nouveau. Et la race a senti des horizons nouveaux s'ouvrir à ses yeux éblouis, comme devant le chevalier Lohengrin se déroulait la forêt enchantée avec ses nymphes aux cheveux ornés de fleurs. Or en notre cas, que va faire le nouveau chevalier et quelle voie suivra-t-il ? Celle de l'imprudence et du danger, ou celle plus rude de l'effort continu vers les sommets où reposent la force et la sécurité ? Et, pour indiquer nettement les données du problème qui

se pose à notre race, les millions de l'épargne canadienne française lui donneront-ils le maximum de bénéfices moraux et matériels dont ils sont susceptibles, ou bien s'ils seront détournés de leur cours naturel pour servir, comme dans le passé, à une inflexible consolidation de notre assujettissement ? La réponse, sans doute, est entre les mains qui détiennent chaque petit pécule ; mais tous ces ruisseaux couleront en fin de compte vers les grandes rivières, et c'est là que s'en décidera le cours véritable, selon le plus ou moins de succès qu'auront eu les gardiens des écluses, les conseillers principaux de la race en ces matières, pour peu qu'ils sachent voir plus haut et plus loin que leur propre et égoïste avantage personnel. Au reste, qui n'a pas cette largeur de vues, cette envergure de conception n'est pas doué pour les vraies affaires, celles qui ont leur répercussion sur le sort des peuples et des groupements humains. Et ils ne méritent pas qu'on s'arrête à écouter le « grand petit bruit » qu'ils peuvent faire l'espace d'un instant. Qui ne voit que sa boutique et le gain de sa journée n'exercera jamais d'influence et sera toujours confondu dans la foule anonyme. L'homme d'affaires digne de ce nom doit être capable de faire la place très large dans son esprit et dans sa vie aux intérêts primordiaux de la collectivité qu'il renferme et d'où il tire sa force d'action ; à cette condition seulement mérite-t-il d'ailleurs l'estime et la confiance publiques, garanties indispensables de succès suffisant et de durée appréciable. Mais à ceux-là qui répondent : « Présent » lorsque la race fait appel à ses hommes de bonne volonté, à ceux-là on peut faire confiance pour les tâches de demain et compter sur la sagesse et le désintéressement des directions qu'ils donneront à leurs concitoyens.

Direction et conseils dont l'influence pourra être très grande, en raison du moment décisif de notre histoire que

nous sommes à traverser. Demain dépendra largement de ce que nous accomplirons aujourd'hui; demain seul dira si l'arme puissante qui repose aujourd'hui entre nos mains aura servi à notre libération, ou bien si nous aurons au contraire laissé l'adversaire s'en emparer une fois de plus et s'en servir contre nous, selon le « *Væ victis* » ancien des arènes et des champs de bataille. Alors pourrions-nous

bon droit verser des larmes amères, car l'occasion était belle et l'arme puissante; déjà nous pouvions jeter sur la Terre promise des regards heureux et déjà possesseurs, sans fausse honte, à la pensée d'améliorer même matériellement notre sort et celui des générations futures. « Les anciens avaient coutume de dire, écrit M. Jacques Bainville dans une œuvre récente, que ce n'est pas une honte d'être pauvre, mais qu'il est honteux de ne pas chercher à sortir de la pauvreté ». Vérité qui s'applique encore plus fortement, cela va de soi, aux groupes humains minoritaires qu'aux individus qui les composent. Au reste, nos classes moyennes ont toujours tendu, obscurément mais laborieusement, vers cette étoile si longtemps inaccessible mais toujours désirée; et ce doit être la grande pensée de l'homme d'affaires influent de soutenir cette aspiration et ce mouvement, de l'élargir encore afin qu'il se répande dans toutes les cellules du corps national et que partout la vie et le mouvement y répondent à l'appel de l'avenir. Combien de dangers seront ainsi évités et combien de bienfaits assurés ! Mais cette pensée a été exprimée avec plus de force encore que je ne le saurais le faire, en dépit d'une conviction basée sur l'expérience, par M. Errol Bouchette, dans son beau livre sur l'« Indépendance économique des Canadiens français » : « Qu'advierait-il, s'est-il demandé, si par malheur nous avions à subir la loi du vainqueur économique, le plus terrible de tous; si abdiquant virtuelle-

ment notre influence et nos droits, nos ouvriers devenaient des ilotes, nos agriculteurs des paysans ruinés, nos classes instruites ou prétendues telles, des prolétaires comme le sont déjà les trois quarts de nos médecins, avocats, ainsi que la presque totalité de nos fonctionnaires ? Est-ce quand tout cela serait consommé que nous pourrions prétendre prêcher sur ce continent, comme le firent nos pères, la sainte croisade de la vérité, de la justice et de la liberté » ?

Et plus loin l'éminent économiste canadien-français ajoute encore :

« Nous n'accomplirons nos destinées qu'à la condition d'être de toute manière les forts de notre siècle. Nous n'y arriverons jamais en nous traînant à la remorque de nos compatriotes de langue anglaise; mais par un effort qui nous placera à la tête du progrès économique du continent ».

A mon humble avis, c'est en travaillant de toutes leurs forces à la réalisation de ce fier programme de développement national que les hommes d'affaires canadiens-français sauront le mieux accomplir leur mission essentielle, qui est de veiller à la garde des intérêts de la race, et à la construction méthodique d'une armature économique capable de nous défendre à la fois contre les faiblesses du dedans et les attaques variées qui ne manqueront jamais de nous venir du dehors.

JOSEPH VERSAILLES

Nous avons le plaisir d'annoncer, pour 1921, une chronique des livres et des publications de langue anglaise au Canada qu'a bien voulu accepter de nous faire M. Louis-D. Durand, avocat aux Trois-Rivières, l'un des esprits les plus avertis de la jeune génération.

NOS TRADITIONS

C'est de ces vénérables anciennes que je viens vous entretenir.

En abordant ce sujet je me sens pénétré d'un sentiment très doux de vénération et d'amour pareil à celui qu'on éprouve en revoyant de loin, après une longue absence, le toit de la maison paternelle.

Bah ! dira quelqu'un — et je le plains sincèrement — ah bah ! nos traditions..... est-ce qu'on ne peut pas être franchement catholique tout en se passant d'elles, et serons-nous moins Français pour avoir mis de côté des coutumes surannées qui ont des airs de revenant à la fête de notre vie moderne ?

Ce n'est encore qu'une boutade, de mauvais goût peut-être, mais qu'on pourrait oublier. Le pire est que, petit à petit, l'idée fera son chemin. Un jour on aura remarqué que la présence du crucifix offusque certains visiteurs qui lisent la bible et semblent ignorer le Christ; et, le lendemain, par respect pour Notre Seigneur, on relèguera dans la chambre à coucher la sainte image qui, au temps des ancêtres, avait la place d'honneur au foyer.

On ne s'arrête pas vite en si bonne voie et bientôt on sourira lorsque grand'mère fera naïvement, du bout de son couteau, le signe de la croix sur le pain qu'elle va entamer. Monsieur en aura tant vu qui ne prient plus avant de se mettre à table, qu'il finira bien par faire comme les autres; Madame enverra ses souhaits de bonne année à Noël plutôt qu'au jour de l'an; Jean quittera la ferme pour aller raccommoder des automobiles à Montréal, et Jeanne, pour avoir l'air d'une autre, portera des talons hauts et des collets bas.

Quant à se signer avant de commencer un travail, à se découvrir au son de l'angélus, à semer des grains bénits dans son champ, à faire le mois de Marie à la grande croix du chemin, vraiment la mode en est passée en beaucoup d'endroits; et ces mille pratiques, qu'inspirait la foi robuste de nos pères, sont de plus en plus mises au rancart avec les chansons de la Bretagne et de la Normandie qu'on a si bien remplacées par les trémolos de nos Apollons modernes.

J'ai lu, dans un vieux manuscrit, qu'un saint vit un jour, dans une vision, une âme damnée. Il y avait des mouches venimeuses qui voltigeaient autour d'elle et qui la tourmentaient, tandis qu'un monstre horrible lui rongea le sein. Les mouches en tourbillonnant disaient à la victime : Tu as commencé par nous, et le monstre répondait : C'est par moi que tu as fini.

Le saint crut voir là le commentaire vivant de la parole des Saints Livres : « Celui qui néglige les petites choses finit par négliger les grandes ».

Avons-nous jamais réfléchi que cette parole inspirée est vraie dans tous les ordres de choses ?

La vie du corps ne résiste pas longtemps aux infiltrations, dans les veines, du poison le plus anodin; celle de l'âme a besoin, pour subsister, des mille pratiques de la piété; et la vie nationale périt quand on néglige les traditions familiales et les coutumes ancestrales qui lui donnent sa physionomie.

Elle serait longue à faire la liste de ceux qui ont perdu leur nationalité, quelquefois leur religion, pour ne pas s'être assez cramponnés à ce qui leur paraissait des choses insignifiantes et dont la négligence a eu pour eux de si funestes résultats.

Le monstre qui a dévoré tant de mentalités canadiennes françaises a eu souvent de sinistres précurseurs. Appelez-

les apathie, laisser-aller, coutume, respect humain, naïve admiration pour tout ce qui est étranger, puéril orgueil de parler anglais : en apparence ce n'étaient que des mouches, mais le monstre suivait et il achevait bientôt ce que la négligence avait commencé.

Ajoutez à cela la conspiration, dans les provinces anglaises, contre tout ce qui est français et, dans la province française, le zèle intempestif de plusieurs pour tout ce qui est anglais et vous aurez une idée des dangers qui nous menacent, s'il ne se produit pas chez nous une réaction prompte et efficace.

De grâce qu'on cesse de traiter de détails insignifiants et de minuties scrupuleuses ce qui constitue le fond de notre physionomie nationale.

La gracieuse et touchante allégorie du poète me revient ici en mémoire :

Le vase où meurt cette verveine

D'un coup d'éventail fut fêlé.

Le coup dut l'effleurer à peine,

Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure

Mordant le cristal chaque jour

D'une marche invisible et sûre

En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,

Le suc des fleurs s'est épuisé;

Personne encore ne s'en doute;

N'y touchez pas, il est brisé.

Comme c'est vrai : les gouttes d'eau qui tombent finissent par percer le plus dur granit et une légère fissure peut entraîner la ruine du plus beau monument.

O âme canadienne-française, garde jalousement la fleur de ta beauté. O mes concitoyens, gare aux coups d'éventail qui font de légères fêlures par où suinte et s'écoule l'eau fraîche de nos traditions nationales.

Je ne prétends pas, certes, que ma nation soit plus grande que les autres, mais je l'aime telle qu'elle est ; je trouve qu'elle a des grandeurs et des beautés qui lui sont propres. Et l'expérience est là pour dire bien haut qu'un Canadien qui se fait Anglais sacrifie en pure perte ses allures françaises, car il porte assez gauchement l'uniforme anglais.

Parmi les traditions que je verrais disparaître avec le plus de peine est bien celle qui faisait du jour de l'an la fête de nos familles. Dans plusieurs endroits, c'est Noël qui tend à se substituer au jour de l'an.

Certes, Noël est la fête religieuse la plus touchante de l'année et c'est l'une de celles que l'Église entoure de plus de solennité.

En choisissant cette aimable fête pour échanger des vœux et se rassembler au foyer, nos frères de langue anglaise ont fait un choix très judicieux et je suis loin de leur en chercher noise. Mais tout cela n'infirmes pas le fait que les Canadiens français ont adopté un autre jour, lui aussi plein de signification, pour leur réunion familiale et leurs vœux de bonne année, et je ne vois pas vraiment pourquoi nous abandonnerions notre tradition et échangerions notre alerte et joyeuse « Bonne année » pour une traduction à peine française de « Merry Christmas and Happy New Year ».

Encore ici nous perdons tout et ne gagnons rien.

Quel beau jour était autrefois le premier de janvier dans les familles canadiennes. J'entends encore résonner les grelots qui retentissaient joyeusement lorsque les carrioles arrivaient à travers la poudrerie. Je sens le fumet des viandes fraîches qui rôtissaient pour le repas de fête; je vois le sourire accueillant de mon père et de ma mère. Oh ! la joyeuse poignée de mains qui s'échangeait et les baisers bruyants qui retentissaient chaque fois que la porte s'ouvrait pour donner passage à de nouveaux venus, grands et petits, dont on secouait la neige pendant que des figures rougies par le froid émergeaient de la laine et de l'étoffe du pays. Ensuite c'était la solennelle bénédiction du père qui levait les yeux, abaissait les mains et bénissait sur la terre pendant que Dieu bénissait au ciel.

Le matin, avant l'aurore, les plus petits avaient précédé les absents, et quelquefois, j'en ai souvenance, il y eut presque des combats pour obtenir les étrennes de la première bénédiction.

Heureuse coutume, on me dit que tu tends à disparaître. Au moins tu ne m'accuseras pas de t'avoir trahie. Depuis que j'étais enfant, tant que vécut mon père, je t'ai gardée pieusement et, depuis que je suis prêtre, chaque année, avec zèle, je t'ai recommandée à ceux qui dépendaient de moi.

C'était aussi le jour où l'Enfant Jésus apportait des présents aux bons petits enfants. En cet heureux temps le grotesque Santa Claus n'avait pas encore fait son apparition à nos foyers. On pouvait lire un journal sans voir l'image du bonhomme aux cent paquets; et même on passait dans les villes sans être arrêté par la foule en extase devant le gros homme qui vend des jouets.

Encore une fois pourquoi cette transformation dans nos mœurs ? Elles seraient si gracieuses et si éducatrices

L'ACTION FRANÇAISE

les gravures où l'on verrait l'Enfant Jésus venant du ciel, porté par les anges, pour visiter ses petits frères de la terre. Pauvre Jésus, bientôt il n'y aura plus de place pour lui, ni pour ses anges, auprès de nos petits. Dans leurs livres, ce sont des histoires de chats et de chiens qui ont pris sa place et au jour de l'an le voici détrôné par un bonhomme qui engraisse toujours et qui finira par ne pouvoir plus passer que par les cheminées d'usines.

On m'a bien dit que Santa Claus était originairement le bon saint Nicolas. Mais vraiment, sous l'accoutrement burlesque dans lequel il nous arrive chaque année, ne faudrait-il pas beaucoup de bonne volonté pour reconnaître le moindre saint du paradis ?

En tout cas, au foyer canadien, nous avons meilleur même que saint Nicolas. Et je ne vois pas ce que nous gagnerions à l'échange, surtout si saint Nicolas s'habille à la Santa Claus et vient supplanter l'Enfant Jésus.

J'ai fini mon humble plaidoyer. J'y ai mis tout mon cœur; que d'autres le continuent en y mettant leur talent. La chose en vaut la peine. Que ceux qui en douteraient pensent à l'histoire des mouches et au *Vase brisé* de Sully Prudhomme.

Je ne crains pas de profaner le texte de saint Paul en l'appliquant ici : « Insistez à temps et à contre temps, reprenez, suppliez, menacez, en toute patience et toujours en instruisant ». (II, TIM. IV, 2.)

A mes chers concitoyens de langue française j'ajoute cette autre exhortation de l'apôtre : « Demeurez fermes et conservez les traditions que vous avez apprises », (II, THESS. II, 14), traditions d'honneur, de probité, de travail, de simplicité. Prenez garde de vous laisser entamer par l'ambition, le sensualisme, le luxe, ces monstres qui ont dévoré tant de nations. Gardez votre langue et votre

religion. Soyez ce qu'ont été vos ancêtres et léguez à vos enfants un nom toujours français; et, pour qu'il en soit ainsi, ne laissez pas abattre et surtout n'abattez pas vous-mêmes les remparts qui nous ont toujours protégés.

Peut-être trouvez-vous que j'exagère, au moins que le danger n'existe pas chez vous. S'il en est ainsi, je vous pardonne volontiers, car j'étais un peu comme vous quand je vivais dans la chère province de Québec.

Depuis que je l'ai quittée, j'ai vu tant de choses que j'ai réfléchi. J'ai vu des parents, — et ils venaient de la province de Québec, — qui parlaient un mauvais anglais et dont les enfants ne comprenaient pas le français; j'ai vu des hommes et des femmes affecter de parler anglais parce qu'ils avaient honte de paraître Français; j'ai vu des mères pleurer parce que leurs fils et leurs filles avaient commencé à se faire Anglais et avaient fini par se faire protestants.

Ensuite, quand je suis retourné dans ma vieille province, plus Français que je n'étais quand je l'avais quittée, j'ai été frappé de voir ce que je n'avais jamais remarqué naguère : des enseignes en langue anglaise, portant des noms français, ma langue négligée dans les écoles au profit de l'anglais, et j'ai bondi dans tout mon être, quand j'ai entendu crier, dans une langue étrangère, sans même qu'on daignât les traduire, les noms les plus français du siècle de François Ier.

Heureusement nous assistons depuis quelque temps à un réveil. Et l'armée grandit toujours de ceux qui veulent, à tout prix, comme au temps des Macchabées, garder nos traditions et nos droits. Qu'il en soit ainsi, c'est mon vœu le plus cher et ma prière la plus ardente.

ÉLIE-A., év. d'Haileybury

LE PROGRAMME DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Il est, paraît-il, sur le métier. Puisse-t-il en sortir émondé, rajeuni autant que les « puérili » auxquels il est destiné, et adapté à leur taille intellectuelle ! Il n'obtiendra qu'à cette condition l'imprimatur populaire qui, l'expérience le prouve, s'égaré rarement.

Sans être, Dieu merci, un partisan du féminisme, j'ai foi, en pareille matière, à la compétence de la mère de famille. A part les grâces d'état, Dieu lui a donné les aptitudes requises pour le rôle auquel elle est prédestinée. Instinctivement, si je puis m'exprimer ainsi, elle préside admirablement à la première formation morale et intellectuelle de l'enfant qui, heureusement, ne s'émancipe guère de sa tutelle avant l'âge de neuf ou dix ans..... L'élément masculin peut lui envier cette supériorité et, en tout cas, doit la confesser humblement.

Tenter de démontrer cette aptitude féminine, équivaldrait à enfoncer une porte ouverte. Regardons plutôt l'une de ces mères chrétiennes, si nombreuses encore, en train d'enseigner à son enfant agenouillé près d'elle, les prières du matin et du soir. Elle procède graduellement, méthodiquement, répète sans se lasser les mêmes mots et ne passe à une seconde prière que lorsque la première est parfaitement ancrée dans la mémoire du bambin.

La langue maternelle est son véhicule naturel et exclusif. A plus forte raison, elle est trop avisée pour commettre l'impair pédagogique de procéder à la fois en deux langues différentes. La méthode bilingue, en pareil cas, elle refuserait de l'expérimenter, même sur les instances de son mari, sachant très bien qu'elle y perdrait son temps,

qu'elle risquerait de déformer doublement l'âme de son enfant qui, en définitive, ne saurait bien prier Dieu dans aucune langue, et ne remplirait ce devoir qu'à contre-cœur. Cette simple pédagogie est en quelque sorte innée chez les femmes, en général. C'est pourquoi elles procèdent suivant la méthode que je viens de souligner.

En résumé, faire marcher de pair — pendant la première enfance — l'enseignement de deux langues, c'est courir deux lièvres à la fois avec les chances de succès prédites par le bonhomme La Fontaine. Or, le premier stage de l'école primaire est essentiellement le prolongement de la famille; par conséquent, l'enseignement maternel « *mutatis mutandis* » s'impose sous peine de faillite.

Le mélange du français et de l'anglais dès la deuxième année du cours primaire, est donc la grosse pierre d'achoppement qu'il faut, à tout prix, éliminer du programme en préparation.

Si l'on s'obstine, les Commissions scolaires chargeront de cette besogne l'arrache-pierres qu'elles savent parfaitement manœuvrer. Les programmes ont cessé d'être sacro-saints : il est périlleux de l'oublier à l'heure actuelle.

Dorénavant, il faut, comme le réclament les prêtres-éducateurs, que l'enseignement du français et de la religion ait la place d'honneur dans nos écoles primaires. Tel est le double roc sur lequel doit reposer l'école canadienne-française.

J'endosse donc, sans réserve, la thèse de Mgr Ross que les critiques n'ont pas même réussi à grignoter. Les pharmaciens de l'enseignement ne sauraient prévaloir contre les professionnels expérimentés. Puis, je termine en faisant mienne la résolution des commissions scolaires de Charlesbourg dont voici la teneur :

« La Commission scolaire du village de Charlesbourg applaudit à l'émondage du programme en vigueur; exprime le vœu que la base de l'école élémentaire reste exclusivement française; que l'enseignement de l'anglais soit suspendu jusqu'au cours moyen; et considère que l'erreur pédagogique du mélange de l'anglais et du français dans la seconde année du cours élémentaire aboutira à un désastre national. »

« C'est pourquoi elle prie humblement le Conseil de l'Instruction Publique de le prévenir coûte que coûte ».

MGR DAVID GOSSELIN

de la Société royale du Canada

Claire-Fontaine : 144,
Québec

L'Almanach de l'Action Française 1921

vient de paraître. Des milliers d'exemplaires s'envoient aussi vite qu'ils peuvent sortir des presses. Qu'on se hâte de faire sa commande. Une heureuse initiative à signaler est bien celle de M. le chanoine Victor Côté de Rimouski. Il distribuera en primes, un millier d'*Almanachs de la langue française*, aux premiers abonnés du nouveau journal de la région.

PRIX DE L'ALMANACH :

Un exemplaire.....	\$0.25
Une douzaine.....	2.50
De 50 à 99 exemplaires.....	20 sous chacun
De 100 à 499 ".....	19 " "
De 500 à 999 ".....	18 " "
1,000 exemplaires et plus.....	16½ " "

Port en plus dans tous les cas. Remises spéciales au commerce.

ŒUVRES SOCIALES DE FEMMES

L'ENSEIGNEMENT ET LA PROPAGANDE

L'Université de Montréal vient de faire connaître au public le programme très élaboré de sa section d'Enseignement social. Au commencement d'octobre, l'École d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles conférait des certificats d'études préparatoires à l'action sociale. Depuis deux ans, la *Loyola School of Sociology* chez les catholiques de langue anglaise et l'Université McGill chez les protestants, donnent également des diplômes et des baccalauréats d'études sociales. Il n'est presque plus d'université tant soit peu considérable qui n'ait une chaire attribuée à cet enseignement.

L'on reconnaît, de toute part, qu'il faut à la « reconstruction sociale » une base doctrinale. Il faut un ensemble de principes qui règlent les relations de plus en plus complexes des hommes entre eux, qui inspirent, soutiennent et orientent les œuvres destinées à soulager leurs misères. En ce sens et en fait, l'enseignement social devient un véritable apostolat car il doit s'appuyer à une croyance. Aussi bien les catholiques y trouvent-ils un nouvel argument apologétique et la femme un moyen de sauvegarder son honneur menacé et les institutions chrétiennes dont elle a sa large part de responsabilité. Elle se préoccupe donc à bon droit de propagande et d'enseignement social et les œuvres les plus représentatives de la pensée et de la charité catholiques l'y encouragent.

Depuis quelques années des instituts d'enseignement social spécialement destinés aux femmes se sont fondés, par exemple, en Suisse, sous l'égide de l'Œuvre de la Pro-

tection de la Jeune Fille, en Belgique, sous le patronage de l'Université de Louvain, à Paris, sous celui de l'Institut Catholique. Dès avant la guerre, les catholiques allemands inauguraient une université, en vue de préparer les jeunes filles à la pratique de leurs futurs devoirs de maîtresse de maison et de femme d'œuvres.

A côté des chaires officielles de l'enseignement social, entre les années 1900 et 1910, se sont fondées, dans une dizaine de pays européens, dans l'Amérique du sud et au Canada, des associations, des ligues, des fédérations féminines sociales, aux programmes desquelles, la propagande et l'enseignement tiennent une place prépondérante.

Qu'on me permette de signaler le travail de formation qui s'est ainsi accompli auprès de notre population féminine.

La Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste date de 1907. Dès le début, elle s'assigna une tâche éducatrice. A une époque où l'on parlait fort peu chez nous, des conditions du travail féminin, des moyens à prendre pour améliorer le service domestique, pour diminuer le fléau de l'alcoolisme, la Fédération invita le public féminin à venir considérer ces questions en un congrès. Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, qui en présidait les réunions, proposa aux congressistes les exemples qui leur étaient donnés depuis près d'une dizaine d'années, par les femmes de la Ligue Patriotique des Françaises.

Ce premier congrès fut suivi de deux autres, en 1909 et en 1917. Mais ce n'était là qu'un mode et un mode trop passager d'enseignement social. De grandes soirées populaires réunissent plus fréquemment les membres de la Fédération et leurs amis. Outre un programme récréatif, il y est donné un rapport de l'œuvre et une conférence appropriée. Les déléguées des œuvres affiliées et des comités sont, de plus, périodiquement convoquées à des

assemblées générales où l'on traite de questions sociales d'ordre pratique. L'expérience y tient lieu de maître. Les diverses classes sociales s'y rencontrent, y apprennent à se connaître, ce qui, de tous les enseignements sociaux, n'est certes pas le moindre ! Enfin, chaque mois, pendant la saison d'activité, se tiennent deux catégories de véritables séances d'études, l'une pour les personnes du monde qui ont des loisirs et pour les religieuses, l'autre pour les conseillères des associations professionnelles. Conférences théoriques et pratiques, discussion de questions d'actualité donnent une physionomie très animée à ces réunions.

Faut-il mentionner, comme ayant toujours un caractère éducateur, les réunions mensuelles du bureau de direction, où se concertent les directrices de la Fédération et surtout les réunions, également mensuelles, de chacune des associations professionnelles et des fédérations paroissiales, où nos meilleurs conférenciers et apôtres de la pensée catholique se sont fait entendre.

Enfin, la Bonne Parole cristallise, en une forme durable et concise, l'enseignement qui se donne dans les diverses sections de l'œuvre et porte bien au delà de leurs limites, la propagande qui s'y fait.

Si la Fédération a été établie pour l'action, elle possède à n'en pas douter, les organes propres à orienter cette action, à l'éclairer : elle fut dans l'esprit de ses initiatrices et elle demeure un centre de formation sociale, de formation surtout pratique et immédiatement applicable aux œuvres.

Or un tel enseignement, si peu classique, nullement soutenu par des méthodes, qui doit se plier à toutes les exigences, subir toutes les vicissitudes des circonstances, est plus qu'un autre dépendant de la valeur de ceux qui le donnent, de la valeur personnelle.

Quels moyens avons-nous d'activer, dans le sens de la formation sociale, le développement de la valeur personnelle de nos femmes canadiennes ?

Deux institutions y ont jusqu'à présent contribué, l'École d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles et les cercles d'Études.

Sans doute, l'enseignement secondaire qui se donne sous le patronage des religieuses de la Congrégation, a pour objet une culture désintéressée. Mais nous verrions précisément, si nous pouvions nous y attarder, à combien de titres la formation classique prépare les femmes à devenir des apôtres des saines et justes doctrines sociales, comment la philosophie affine leur esprit et les met en garde contre d'insidieux sophismes, comment la précision des sciences, auxquelles elles s'initient, les habituent à tenir compte des réalités inéluctables de la vie courante, comment surtout le milieu très religieux où les jeunes filles reçoivent cet enseignement, développe en elles les plus nobles aspirations et les plus conformes à l'expression de l'apostolat social.

Quant au cercle d'étude, c'est une œuvre modeste. Il est composé d'un petit nombre de jeunes filles qui désirent étudier en commun. Quelles que soient ces études, elles stimulent à l'activité intellectuelle qui est toujours un puissant facteur de valeur personnelle. Facilement d'ailleurs et presque inévitablement de nos jours, les esprits s'orientent vers les préoccupations sociales. Le cercle devient aisément un foyer d'apostolat social. Sa souplesse permet qu'il s'adapte à tous les milieux, qu'il utilise toutes les bonnes volontés et tous les moyens d'enseignement. Maîtres et conférenciers, en effet, ne sont pas toujours disponibles. Le cercle supplée aux uns et aux autres par l'utilisation des aptitudes de chacun de ses membres, par la discussion, par la lecture commentée. Les jeunes filles

y acquièrent l'habitude du travail personnel, de l'initiative, et même de la parole dont le maniement devient indispensable dans les œuvres. Mais par-dessus tout, le cercle opère cette mise au point, cette adaptation aux conditions de la vie quotidienne, des connaissances et des talents acquis. Ses méthodes et ses visées varient avec les milieux où il se recrute. Pour former dans toutes les classes sociales des élites et des dirigeantes ou simplement des chrétiennes ayant, ce qu'on a justement appelé le sens social, il doit parler à chacune le langage qu'elle comprend. Et c'est justement ce que l'on a pu remarquer à l'occasion de ces « Journées d'Études », lesquelles réunissent depuis bientôt sept ans, les membres de quelques-uns de nos cercles d'études féminins. Voici le cercle Notre-Dame recruté surtout parmi les graduées de l'École d'Enseignement Supérieur, le cercle Jeanne-Mance qui trouve ses plus fidèles adhérentes parmi les retraitantes de la maison saint Joseph, le cercle de la paroisse de l'Enfant-Jésus formé des directrices du patronage, le cercle des associations professionnelles, ou celui des institutrices, le cercle Marguerite Bourgeoys de Sherbrooke, de Notre-Dame du Cap de la Madeleine. De l'un à l'autre, l'on approfondit à des degrés divers, les données théoriques de l'économie sociale ou ses aspects pratiques et particuliers; l'on met plus ou moins d'insistance aux études religieuses, aux questions d'ordre pédagogique ou professionnel.

Nous ne voulons pas exagérer l'importance et les résultats des cercles d'études : il sera toujours difficile de déterminer la part qui leur revient dans la préparation des dévouements qui se consacrent à la propagande et à l'enseignement social dans les œuvres. Mais c'est un fait dont il faut tenir compte qu'un grand nombre de leurs propagandistes par la parole ou par la plume sont ou ont été membres de cercles d'études.

Les Canadiennes françaises ne sont donc pas prises au dépourvu par le devoir qui les sollicite de se préparer aux œuvres par l'étude. Elles ont sous la main des moyens très propres à cet effet. Encore faudra-t-il qu'elles puissent les utiliser plus parfaitement à l'avenir. Les études qui ont suffi jusqu'à présent, à la direction et au soutien de nos œuvres naissantes, ne suffiront plus aux besoins grandissants qui s'annoncent. A l'enseignement libre par les associations doit s'ajouter l'enseignement officiel universitaire, l'enseignement libre doit pénétrer plus profondément dans le domaine de l'application pratique, par les enquêtes et par les observations réitérées; l'enseignement secondaire doit s'étendre au plus grand nombre possible, sinon à toutes les jeunes filles qui ont les loisirs voulus pour en bénéficier.

Nous n'ignorons pas, cependant, qu'il y a, chez nous, de grandes difficultés à un tel développement intellectuel de nos élites sociales : nous n'avons pas la classe de femmes, économiquement indépendantes, libres de leur temps, qui veuillent et puissent se l'accorder. A l'encontre des femmes d'œuvres françaises que leur milieu, leur situation désignent à la direction et au soutien des œuvres sociales, nos volontaires n'apportent généralement à nos institutions que des loisirs plus ou moins rares et une bonne volonté qui n'éprouve pas toujours la nécessité de s'éclairer.

Faut-il regretter que nous n'ayons pas, comme nos voisins les Américains, la classe de professionnelles que la concurrence force à s'instruire et à se former toujours davantage ? Ce serait assurément un vain regret, car nous n'avons même pas les ressources matérielles qui permettraient de les entretenir, ni la mentalité voulue pour les accepter, du moins en grand nombre. D'ailleurs n'est-ce pas une Américaine elle-même, Mlle Goodwillie, l'organisatrice des œuvres de Boston, qui prétend que les œuvres

ont besoin du concours des volontaires et que leur progrès en dépend ?

Notre soin doit donc se tourner vers nos volontaires. Comment leur procurer une formation qui les mette, au point de vue technique, sur un pied d'égalité avec les professionnelles; qui en fasse, au point de vue chrétien de vrais apôtres par le désintéressement et la charité ?

Nous devons trouver une solution à ce problème, si nous ne voulons pas que des énergies étrangères à nos croyances, mais mieux outillées que nous pour l'action, et peut-être plus zélées, n'accaparent « les chemins de la charité ».

Saint Paul a qualifié la charité d'« ingénieuse ». Le jour où nous comprendrons bien que l'action sociale est une œuvre de miséricorde, à la fois spirituelle et corporelle, qu'elle est une forme de la charité, au même titre que le soin des malades et des pauvres, nous aurons peut-être tranché le nœud gordien de la situation. Car la charité au XXième siècle comme au premier, saura se faire ingénieuse : elle s'ouvrira les esprits après avoir pénétré les cœurs.

MARIE-J. GÉRIN-LAJOIE.

L'abondance des matières nous contraint de renvoyer à notre numéro de décembre, un article de M. Émile Bruchési : *Le Mexique et nous*, un autre de M. Louis-D. Durand : *Est-ce bien le temps?*, et une chronique d'art de Louis Deligny, et du même, une note critique sur *Chez nos frères les Acadiens* de M. l'abbé Émile Dubois. Que nos amis nous aident à porter la revue à 64 pages.

POUR LA LANGUE FRANÇAISE

Dans les articles parus dans le *Devoir*, Mgr Ross touche à trois questions d'une extrême importance, la surcharge des programmes — mal endémique, qui sévit un peu partout, aussi bien à l'École primaire que dans les Universités — l'enseignement prématuré et inefficace de l'anglais aux jeunes enfants, enfin l'engouement pour les matières commerciales.

* * *

Sur la première question, les doléances de Mgr Ross sont tout à fait justifiées. Il se plaint qu'après avoir allégé et simplifié le programme, on recommence à le surcharger de nouveau. En déplorant l'encombrement des matières, Mgr Ross rompt en visière avec une erreur dominante qui consiste à sacrifier la formation intellectuelle de l'enfant ou du jeune homme, formation qui devrait toujours tenir la première place dans les préoccupations des réformateurs. C'est une illusion de croire que l'enfant ou le jeune homme au sortir de l'école ou du collège doit posséder des connaissances encyclopédiques. On gave les élèves de notions indigestes, apprises à la course, superficiellement, oubliées aussitôt qu'apprises.

Je me souviens d'avoir assisté à l'élaboration partielle d'un programme universitaire. Il s'agissait d'Anglo-Saxons. Chaque bureau — mathématiques, sciences naturelles, histoire, auteurs classiques — travaillait comme s'il était seul sans tenir compte des autres. La conséquence ? Il s'ensuivait un programme d'une amplitude insensée.

A une objection, un des professeurs répondait : « Nos questions sont plus difficiles et plus compréhensives que celles faites à McGill ou à Toronto ». — Et l'autre de

rétorquer : « Les questions m'intéressent moins que les réponses ».

De fait, quand vint le moment de la correction des copies, les réponses faisaient rêver !

Je reste convaincu que c'est une erreur profonde d'accumuler les notions à apprendre. Pour ma part, ayant enseigné, pendant quinze ans, des classes diverses, je crois avoir appris que l'art d'enseigner consiste avant tout en deux choses : simplifier et répéter. Plus le manuel est court, plus l'élève suit; plus il est compliqué, moins l'élève suit. Ceci s'applique à toute matière que doivent absorber de jeunes cerveaux.

Aussi bien, lorsque Mgr Ross soutient qu'après avoir tenté d'élaguer, on revient aux anciens errements, en imposant à de tout jeunes enfants l'enseignement de l'anglais, il a parfaitement raison.

Pourquoi feint-on de se scandaliser pour donner le change ? pourquoi surtout accuse-t-on Mgr Ross d'être contre l'enseignement de l'anglais, lorsqu'il s'agit simplement d'une toute autre question ? Il serait question du chinois ou du japonais que l'opinion de Mgr Ross resterait la même.

Il me semble que c'est un symptôme de faiblesse de la part des adversaires d'accuser Mgr Ross d'être opposé à l'anglais, lorsqu'il a pris grand soin de déclarer le contraire. Les textes si précis ne comportent pas une telle méprise.

J'irai plus loin peut-être que Mgr Ross et je ne demande pas au courageux écrivain de partager entièrement ma manière de voir.

Soyons francs. Dans aucun pays du monde, on n'a encore proposé de mettre sur un pied d'égalité la langue maternelle et une langue seconde. De ce fait universel,

n'est-on pas en droit de conclure que les tenants de cette thèse sont opposés au français ?

Quel moyen plus radical pourrait-on prendre de faire du français un véritable charabia en mêlant et en faisant confondre dès le premier âge, deux vocabulaires dont l'un serait totalement ignoré et l'autre à peine connu ?

S'il faut sacrifier le français à l'anglais, je n'en suis pas. La méthode préconisée de l'enseignement simultané de deux langues, sans l'étude préalable de la langue maternelle ne peut avoir d'autre résultat qu'une ignorance plus grande du français, comme si nous le savions déjà trop bien !

Il me semble que ce qui presse le plus, c'est d'apprendre le français aux enfants, c'est de s'efforcer de faire en sorte qu'ils le sachent mieux.

On n'insistera jamais assez dans les écoles sur la propriété et la précision des termes. Qui donc ignore combien de mots vagues, de périphrases boiteuses sont en usage chez nous ? On dit que la langue française est claire. Et donc, que le petit Canadien français s'exprime avec clarté : il éprouvera un naturel sentiment de fierté qu'apprécient peu ceux qui baragouinent un français quelconque dépourvu d'exactitude. Nous avons là tout un programme : luttons avec le Français de France, pour la richesse et l'élégance du vocabulaire. Toute race qui se respecte veut d'abord être elle-même au lieu de se grimer à la mode étrangère.

Je parle de vocabulaire. Dieu sait que le nôtre n'est pas riche ! C'est à l'école que s'apprend le vocabulaire, et si les enfants ne l'étudient pas à l'école, quand donc et où donc l'apprendront-ils ?

Toujours l'on jette à l'encontre de notre thèse qu'il faut être pratique, qu'il faut gagner de l'argent. Ceci

aussi est une duperie, et la liste des hommes d'affaires qui ont fait fortune sans avoir procédé par la confusion des langues, est assez longue pour nous dispenser d'insister.

D'ailleurs, prenons garde que le miroitement des écus nous fasse oublier notre indigence verbale. Il est pratique peut-être d'empiler des billets de banque, il l'est davantage, à mon sens, d'avoir assez de mots pour exprimer ses idées.

Est-ce tout ? Notre langue est trop souvent incorrecte, corrompue ou empâtée par la glu de l'anglicisme : elle est contaminée à en mourir. Et pour guérir ce mal honteux, l'on suggère de mener de front le français et l'anglais ! Vous allez, de gaité de cœur, tout brouiller dans le cerveau des tout petits, lorsque la cervelle des gens soit-disant rassis est à l'envers par l'usage d'une langue bâtarde où les mots anglais chevauchent les vocables français. Puisque l'on parle d'étudier les langues, commençons par apprendre le français.

La méthode pédagogique par excellence consiste à procéder du connu à l'inconnu : qu'on se serve du français pour apprendre l'anglais, rien de plus rationnel, mais à condition qu'on sache d'abord le français.

Voici des exemples et concluants :

En Provence, où la langue d'oc s'est conservée, l'on a voulu apprendre aux enfants la langue française.

On s'est servi longtemps de la méthode directe qui consistait à apprendre uniquement le français sans tenir compte du provençal. On s'aperçut, aux résultats négatifs et dérisoires obtenus, qu'on faisait fausse route. On fut assez sage pour en convenir : des aveux furent enregistrés jusqu'en Sorbonne par un homme connu, Michel Bréal.

Dans un article de la *Revue Hebdomadaire* que j'ai lu et que je n'ai plus sous la main, un écrivain donnait des exemples de rédaction des élèves : c'était du « petit nègre ».

Le fameux frère Firmin s'avisa le premier de suivre une autre voie. Il commença par exclure le français et il n'enseigna d'abord que le provençal. Ce n'est qu'après avoir maîtrisé la langue maternelle que les petits Provençaux abordèrent l'étude du français. Ce fut un succès, ce fut même un double succès. On sut le français et on sut le provençal.

La méthode du frère Firmin fit fortune. On l'appliqua en Bretagne. Toujours pour apprendre le français, on commença par enseigner le breton. Succès identique, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Voilà ce qu'on a fini par comprendre en France : pour étudier avec fruit la langue de la France, commencer d'abord par l'autre puisque les enfants ne savaient que celle-là.

Méthode rationnelle qui consiste à procéder du connu à l'inconnu.

Cette méthode fut aussi appliquée dans le pays de Galles, où il s'agissait d'apprendre l'anglais. Ajoutons à l'honneur des Gallois qu'ils tenaient à conserver l'idiome des ancêtres, idiome pour lequel Lloyd George a lutté quand il était jeune ! Mais depuis..... Même mis de côté, ce légitime attachement à la langue de ses pères, qui reste le plus noble patrimoine d'un peuple, il reste que les Anglais comprirent que pour faire parler l'anglais, il fallait d'abord laisser parler le gallois. La chose n'a pas marché toute seule : les Anglais ont eu recours aux amendes — comme en Ontario, — à la prison même, puis, devant l'évidence, ils ont cédé. Je crois bien que la ténacité galloise a un peu aidé à la solution finale.

La même question fut vivement débattue dans le Nouveau-Brunswick où le bon sens a fini par triompher. Pour que les Canadiens et les Acadiens sachent l'anglais on leur permet d'apprendre d'abord le français. S'ils

appliquent bien la méthode, ils y gagneront de savoir le français et l'anglais, au lieu d'ignorer l'un et l'autre.

Sans rien exagérer, souvenons-nous toutefois qu'un grand nombre de Canadiens ont réussi à maîtriser l'anglais qui ne l'ont appris qu'assez tard. Ce fait corrobore notre thèse.

Laurier ignorait l'anglais à dix-huit ans, Bourassa n'en savait rien à quatorze; Laurier et Bourassa, maîtres de l'anglais et sachant l'un et l'autre le français, ne sont pas des exemples isolés.

Ces considérations, plus longues que je ne projetais, m'empêchent d'examiner une autre question : celle des collèges commerciaux qui déracinent les enfants du sol, les jettent dans les villes. Le mal est-il réel ? Je crois qu'il faut répondre oui.

Quoi qu'il en soit, cette situation à laquelle il s'agit de remédier, n'entame pas le moins du monde la compétence pédagogique des Frères.

Tout comme leurs anciens élèves, nous sommes remplis d'estime à leur égard et nous nous plaisons à rendre hommage à leur esprit de dévouement.

Nous les aimons trop pour confondre les deux questions : leur formation pédagogique et la dépopulation des campagnes.

THÉOPHILE HUDON, S.J.

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte aux problèmes de l'heure, l'*Action française* publiera, à partir de janvier, des chroniques de M. Ernest Bilodeau, sur le mouvement économique de chez nous. Le nom seul de M. Bilodeau suffit à sa réclame. Notre distingué chroniqueur débutera en janvier prochain.

VEILLONS SUR NOTRE HISTOIRE

Il y a déjà quelques semaines, l'un des nôtres, haut fonctionnaire du gouvernement fédéral, portait la parole devant les chambres de commerce de l'empire. Comme moyen de réaliser la bonne entente entre le Québec et l'Ontario, il proposait une revision des manuels d'histoire du Canada dans les deux provinces. Depuis lors, les colonnes libres, les lettres des *Our readers* de quelques journaux anglais nous ont révélé jusqu'à quel point ce discours avait réjoui les doctrinaires de l'anglicisation. Sur le thème de l'école nationale, on s'est mis à greffer tout bellement l'uniformité de l'enseignement du patriotisme au Canada. Et, comme aux plus beaux jours de la guerre, l'on a prôné un enseignement de l'histoire canadienne, *on a british footing*.

L'*Action française* manquerait à son devoir si elle ne dénonçait cette nouvelle manœuvre, l'une des plus étranges, l'une des plus dangereuses qu'aient encore amorcées les pacifistes québécois.

Et d'abord que veut-on avec ce remaniement de nos manuels d'histoire canadienne ou cet enseignement *on a british footing*? S'agit-il d'une simple revision des manuels scolaires ou de leur uniformité pour toutes les écoles du Canada? Les *britishers* et les autres ne veulent-ils, par exemple, que redresser quelques jugements erronés ou trop sévères, passer quelque prudent rabot bonne-ententiste sur la rugosité ou le relief trop cavalier de quelques expressions critiques? Pour notre part, nous n'y voyons pas grande objection. Autant il faut tenir au droit de juger en histoire, même au Canada, autant la justice et la vérité

nous imposent d'éviter les récriminations à vide, les vaines provocations.

Mais, à ce compte, le travail sera bientôt fait. Nous avons voulu faire notre enquête personnelle à travers la plupart de ces manuels des écoles du Québec, suspects, à ce qu'il semble, d'anglophobie. Nous les avons examinés aux chapitres les plus sujets à caution, à ceux, par exemple, du régime militaire, de l'administration de Craig, de la rébellion de 37-38. Le dirons-nous ? Tous ces livres scolaires nous ont renvoyé la même impression de justice généreuse, de modération sereine, nous ajouterons même, d'excessive placidité. A propos du régime militaire, presque tous ont rejeté l'opinion sévère de Garneau et s'en tiennent aux conclusions les plus récentes. Au sujet de l'Acte de Québec, quelques-uns adoptent même la thèse la plus loyaliste et font de l'Acte fameux, une concession généreuse de la métropole, sans rien de commun avec l'intérêt politique. Et d'autres enfin font s'envoler le « règne de la terreur » du *Little King*, comme une métaphore trop gonflée.

Que veut-on de plus ? Pour satisfaire et *britishers* et bonne-ententistes, faudra-t-il donc consentir à une révision qui ne devra plus s'appeler proprement que l'uniformité des manuels ? Pour lors nous avertissons ces messieurs qu'ils se heurtent à un obstacle trop lourd, trop haut pour leurs atteintes. L'uniformité ne saurait s'établir où l'opposition est au fond des choses. Nous avons, en ce pays, une histoire à nous qui n'est pas celle des autres provinces. Nos pères, si nous ne faisons erreur, avaient tout de même accompli quelque chose avant 1760, alors que le drapeau britannique ne flottait pas encore sur la contrée. Qu'on le dise : est-ce cette partie de notre patrimoine historique qu'on voudrait sacrifier ou réduire à trois ou quatre pages pour accorder nos manuels à ceux des écoles anglaises ?

Et si l'on veut s'en tenir à l'époque postérieure, à notre siècle et demi de régime britannique, ici encore peut-on parler d'uniformité ? On aura beau faire, croyons-nous, on ne pourra supprimer l'opposition des deux histoires, pas plus que l'on ne peut supprimer, depuis cent soixante ans, l'opposition des races. Quelles pages, quels faits conviendra-t-il d'arracher à nos manuels ? Sera-ce la bataille de Sainte-Foy, l'heure sombre de 1764, toute la lutte pour la défense même de notre vie jusqu'à 1774 ? Sera-ce le débat de 1792, l'Institution royale, l'administration du gouverneur Craig, les fières résistances de Mgr Plessis, le projet d'union de 1822, les résolutions Russell, les répressions judiciaires et militaires de 37 et de 38, l'Acte d'union de 1841, le discours français de Lafontaine en 1842, les conflits aigus de 1865 et de 1866 pour les droits scolaires des minorités ? Sera-ce l'affaire Riel, la question des biens des Jésuites, la question des écoles du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, du Nord-Ouest, du Keewatin, de l'Ontario ? Sera-ce enfin l'abominable et unanime campagne de la presse anglaise contre nous aux environs de 1917 ?..... Décidément l'uniformité des manuels d'histoire canadienne, à l'usage des écoles nationales de demain, ne laisse pas que d'être une entreprise fort hasardeuse, même pour l'invulnérable optimisme de quelques prédicants de la bonne-entente.

Ajouterons-nous qu'au-dessus de toutes ces oppositions et de ces divergences, il faut placer cette autre diversité de notre histoire qui en plus d'une histoire française, est aussi l'histoire d'un peuple catholique. Nos historiens ne peuvent négliger cette auguste réalité qui domine toute notre vie, qui est l'âme même de notre passé, qui lui a fait sa couleur et sa beauté originale. Et voici encore qui embarrassera les fabricants d'uniformité, quand, ouvrant les

manuels anglais, ils ne verront apparaître le facteur religieux, que pour mettre en vedette les querelles des sectes entre elles ou d'incessantes agressions contre nous.

Non, il vaut mieux y renoncer. L'uniformité des livres d'histoire ne sera possible chez nous, que le jour où les Canadiens français seront morts à eux-mêmes, où ils auront renié et enfoui leur passé comme une honte. D'ici là ils devront la repousser, non seulement au nom de la vérité, mais au nom même de leur éducation du patriotisme.

L'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles ne peut être absolument désintéressé ni purement spéculatif. Il constitue l'un des éléments de la formation morale et civique. Albert Vandal le disait un jour au public de l'Académie française : « Laissons l'histoire s'échauffer au contact des actions exemplaires et au son des accents virils. Il est bon qu'elle parle haut et clair aux générations qui s'élèvent ». Or, pour nous du Canada français, l'enseignement du patriotisme doit tendre à éveiller dans les âmes jeunes, des vertus d'une certaine espèce. Notre situation dans la confédération canadienne n'est pas celle de la majorité. Nous avons des biens spéciaux, un idéal spécial à défendre et à prolonger. La fortune d'une race française et catholique est à part. Minorité en péril et n'ayant survécu jusqu'ici que par miracle, nous avons besoin de professeurs d'histoire qui utilisent au mieux notre patrimoine moral et qui nous recréent sans cesse des hommes à même les cendres des héros.

Qu'on nous pardonne de nous attarder, hélas ! à des vérités si banales et de mettre à nu de trop évidentes absurdités. Mais nous avons payé cher, depuis quelques années, pour apprendre que les projets les plus étranges ne sont pas toujours les moins réalisables. Du reste, toutes ces manœuvres sont commandées, de la part des nôtres,

par une formule de circulation récente, formule de l'unité canadienne, excellente au fond, si elle n'inspirait d'injustifiables attitudes.

Le mot le plus malséant du vocabulaire bonne-ententiste est bien assurément celui de « provincialisme ». Il semble entendu que le mot doive s'accompagner de l'inséparable épithète « étroit » et de quelques autres adjectifs de même senteur. Aussi est-ce pour faire cesser, parmi nous, l'étroitesse du provincialisme que de nos gens veulent nous prêcher, de préférence devant les auditoires anglais.

Mais, en vérité, le « provincialisme étroit », l'avons-nous tant pratiqué ? Et y a-t-il lieu de tant battre notre coulpe ? Nous comprenons qu'on ait à se plaindre d'un certain provincialisme, de celui-là qui s'est comporté, en notre pays, comme si la grande patrie n'existait pas, qui a légiféré comme si la constitution fédérative n'avait jamais été qu'un texte mort, provincialisme fait d'égoïsme féroce qui a immolé les droits des faibles aux droits de la force, aux ambitions iniques d'une race et d'une secte, provincialisme qui, pour servir ses fins immorales, a commis et maintient dans quatre ou cinq provinces, des dénis de justice périlleux pour la paix du pays, provincialisme, enfin, dominé par un esprit de race qui est prêt à sacrifier à un rêve orgueilleux de domination universelle, l'autonomie et l'unité canadiennes.

Mais nous en connaissons un autre qui n'a rien commis de ces immoralités politiques, qui, dans sa législation, a toujours respecté la lettre et l'esprit du pacte fédératif, provincialisme qui n'a rien entrepris contre les droits des autres ni contre la paix du pays, qui, pour ne pas troubler l'union, a même consenti des sacrifices injustifiables, provincialisme qui, par ses institutions, ses valeurs morales et sociales, est le meilleur soutien de la communauté cana-

dienne, provincialisme enfin qui croit aux destinées du Canada, qui est le seul à rêver d'indépendance pour la patrie et qui, de toutes les forces de la raison et du sentiment, entend s'opposer au Moloch impérialiste.

De quel côté se trouve donc l'étroitesse ? Et avons-nous tant besoin, devant les hommes des autres provinces, d'afficher ces allures contrites qui ressemblent, à s'y méprendre, aux génuflexions des vaincus ?

Veillons sur notre histoire et veillons sur nos attitudes. Une minorité n'a rien de son patrimoine à mettre sur le marché.

LIONEL GROULX, ptre

L'encombrement des matières nous oblige de supprimer notre partie documentaire. Nous aurions voulu y publier les protestations nombreuses qui se sont élevées en ces derniers temps, contre l'anglicisation de l'école primaire. Ont déjà protesté publiquement : la *Commission scolaire de Charlesbourg*, le *Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce* de Montréal, le *Cercle catholique des Voyageurs de Commerce*, de Québec, la *Ligue nationale de Colonisation*, le *Ralliement français en Amérique*. D'autres probablement nous échappent. Nous espérons publier prochainement la protestation personnelle de M. G. Pascal de Passaic, New-Jersey, É.-U.

L'opposition est plus vive et plus générale qu'on ne le pense contre ce mouvement néfaste. Nous espérons que nos amis ne s'en tiendront pas là. *L'Action populaire* de Joliette (21 octobre 1920), *Le Progrès du Golfe*, (29 octobre), *Le Crédit Canadien*, (novembre), *Le Devoir* surtout, ont aussi publié, sur la question, des articles nets et courageux.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Du Parisian French

Le *Devoir* signalait récemment le mauvais français que le *Standard*, journal anglais de Montréal, mettait au bas de ses gravures. Ce n'est pas, hélas ! le seul cas du genre qu'on puisse relever. Ainsi un ami de notre revue nous envoie le billet qu'on lui a remis sur le chemin de fer du gouvernement (*Canadian National Railways*), lors d'un voyage de Québec à Jonquières. Voici la partie française :

BILLET POUR CHARS DOIRTOIRE BILLET D'ARRETE OU CORRESPONDANCE

Le passager doit Retenir cette portion de billet qu'est valable seulement pour ce char, date et train qu'est seulement q'un reçu pour le montant payé ou billet enlevé. Ce billet n'est pas valable pour passage a moins qu'il est emis comme billet d'arrete ou correspondance. Le voyageur s'assurera que l'accomodation payé pour et proprement poinconné. Les voyageurs qu'ils paient le pris de siege sont sujet au droits de ceux qu'ils paient pour l'accomodation doirtoire. Si le wagon ne circule pas jusqu'a la destination poinconnée le conducteur doit fournier un billet de correspondance en echange pour ce billet et essayer de fournier un accomodation equivalent a celle accupé dans l'autre wagon (3 lits doubles consideré equivalent a une chambre salon). Linge ou bagages tranrporté dans ce wagon sont au risque du propriétaire. Lorsque emisé comme billet de correspondance ce billet et valable seulement pour train faisant correspondance immediate; si emise comme billet d'arrete il est valable pour 60 jours de la date poincoinné au marge. Accomodation original n'est pas quarantee dans le wagons au quel le passager est transferé.

Opinion d'un Français

N'est-ce pas vraiment révoltant ? "C'est du nègre !" me disait un Français de passage au pays et sous les yeux de qui ce billet était tombé. Et cependant, lui fis-je remarquer, pour un bon nombre d'Anglo-Canadiens, c'est le vrai français, le français de Paris, alors que celui que je vous parle, que nous parlons, est simplement du patois, incompréhensible pour tout autre que des Canadiens français. — Vous voyez d'ici la tête de mon ami !

Encore un échantillon de cette prose. Celui-ci a été adressé sous forme de lettre à une communauté religieuse d'Ottawa :

Cher monsieur,

Votre compte c'est pas encore payee et nous voudrey apprecier votre remetteur de fonds beintôt. Nous avons ecrit la agent de livraison et notre agent M. Bazinet et la deux i'l dit vous avez pas payee votre compte. En attendant de votre faveur avic la argent, nous cette

Vos pour commerce

X...

Une surprise

Ce document porte sa marque, comme le précédent. Seuls des Anglais, ignorant presque complètement la langue française, sont capables de telles élucubrations. Il y a malheureusement d'autres écrits, moins ridicules que ceux-ci, quoique rédigés en français médiocre, et qui peuvent nous exposer à de désagréables surprises. C'est l'aventure que connut un de nos amis de Québec. Ayant reçu d'une maison de Toronto une circulaire française où les fautes abondaient, il la retourna aussitôt, dûment corrigée. Le président de la maison prit bien la chose. Il répondit même en français, mais encore dans un français médiocre. "Veuillez excuser ces fautes, disait-il en substance. Je ne connais pas moi-même votre langue, je me suis fié à quelqu'un qui prétendait la bien connaître."

Quelques jours plus tard, nouvelle lettre de la même maison. Elle ne vient pas cependant cette fois du président, mais d'un jeune Canadien français, à son emploi. Il remercie gentiment pour les corrections faites, puis prie son correspondant de n'être pas trop sévère à l'avenir... Le milieu dans lequel il vit l'expose à oublier un peu sa langue. Et il conclut par ce renseignement : "J'ai fait mon cours commercial au collège de... , mais je n'ai pas suivi le cours classic" (*sic*).

L'enseignement commercial

Il nous a paru bon, à l'heure où l'on discute sur l'enseignement des collèges commerciaux, de rapporter ce fait, non pour attaquer les Frères, comme quelques-uns en accusent bien à tort les promoteurs des réformes demandées, — ce collège est en effet sous la direction de prêtres, non de Frères; — mais pour confirmer par un exemple qui n'est pas unique la thèse des réformateurs, à savoir qu'un certain

nombre de collègues commerciaux — quel que soit l'état de ceux qui les dirigent : prêtres, frères, laïcs, et si bien intentionnés soient-ils — ne donnent pas actuellement à leurs élèves une connaissance assez complète et assez ferme de la langue française.

Et c'est là, après tout, le point central, le nœud de cette discussion. Si nous parlons de l'enseignement de l'anglais c'est en raison de ce qu'il enlève au français, des obstacles qu'il oppose à sa pleine compréhension, de son action nocive sur la formation générale de l'enfant.

Un homme complet

On dit souvent : un homme qui sait deux langues en vaut deux. Entendons-nous. Un homme qui sait bien deux langues, soit; mais un homme qui sait mal deux langues, non; c'est plutôt deux moitiés d'homme, sans unité d'aspirations, sans attaches profondes dans le passé, sans racines par où monte en lui, pure et abondante, la sève de toute une civilisation. Combien à ces deux moitiés d'homme doit-on préférer un seul homme, mais un homme complet, à formation unique, possédant bien la langue qui le relie à sa race et le fait ainsi participer aux façons de penser, de sentir, de juger, de ses aïeux.

Ah ! l'influence des mots, de ces humbles vocables où se fixe et se transmet l'esprit d'un peuple, qui pourrait en mesurer l'immense étendue ! « La langue, a écrit Faguet, est le vêtement, plus que le vêtement, le moule, plus que le moule, le corps de la tradition; elle lui donne tous ses accents et tous ses gestes, ces gestes qui, comme on sait, vont jusqu'à l'âme comme ils en viennent et finissent par modeler, à leur tour, l'âme qui les inspirent ».

Réaction profonde

Heureusement qu'une réaction sérieuse commence à s'opérer chez nous contre l'anglicisation des affaires et du commerce, source première de l'anglicisation de l'enseignement. L'appui que trouve cette réaction dans des milieux financiers importants peut assurer son succès. Ainsi la *Rente*, organe de la maison Versailles, Vidricaire et Boulais, que dirige M. Olivar Asselin, mène depuis quelque temps une vigoureuse campagne à ce sujet. De son côté, le *Crédit canadien* consacrait la moitié de son Bulletin d'octobre aux termes français qui doivent entrer dans le texte d'une obligation. A son tour, la compagnie d'assurances *Canada Life* publie un glossaire anglais-français où assureurs et assurés, trop enclins jusqu'ici à traiter en anglais ou en un français baroque, apprendront les termes propres que leur offre notre langue.

A chacun de nous de seconder dans notre sphère d'action, ces efforts méritoires. Si nous redressons l'opinion, comme c'est elle qui, faussée, a entraîné les abus auxquels se sont laissés aller certains collèges commerciaux, ces abus cesseront rapidement. Un grand nombre d'éducateurs sont les premiers, nous le savons, à les regretter et à en souffrir. Ils seront les premiers à se réjouir de leur disparition.

Pierre HOMIER.

1er novembre 1920.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Notre mot d'ordre. — Chaque mois, nos lecteurs trouveront désormais, en notre première page, le *Mot d'ordre* de l'Action française. Ce sera, en quelques lignes concises, tantôt un point de notre doctrine sur lequel les circonstances nous commanderont d'appuyer, tantôt notre attitude définie sur des entreprises ou des problèmes où l'Action française ne pourrait se dérober, sans manquer à la raison même de son existence. Ces mots d'ordre seront toujours pesés et motivés. Ils seront brefs. A nos amis de leur donner le prolongement.

Nous et nos frères de France. — Voici une bonne nouvelle. L'Action française devient à Montréal le comité canadien des *Amitiés catholiques françaises à l'étranger* qui ont pour directeur à Paris Mgr Baudrillart. M. l'abbé Martial Levé avait lui-même, l'année dernière, entamé les premiers pourparlers. Ils viennent d'aboutir. Entre nos frères de France et nous vont donc s'établir des « relations régulières et suivies » ayant pour but, ainsi que le précise le secrétaire du comité de Paris, « de mieux faire connaître les Canadiens français aux catholiques de France et ceux-ci aux catholiques du Canada français ». Il est entendu que « nous travaillerons à un échange de services sur le terrain religieux et social ». Le mois prochain, nous donnerons à nos lecteurs de plus amples détails sur nos projets. Mais d'ores et déjà nous sommes les dépositaires de toutes les publications du *Comité des Amitiés catholiques françaises à l'étranger*.

Notre comité des études économiques. — Nous avons tenu au *Cercle universitaire* de Montréal, dans l'après-midi du 6 novembre dernier, une réunion d'une espèce assez rare pour qu'il vaille la peine d'en consigner ici le souvenir. Nos collaborateurs pour l'enquête de l'année prochaine

étaient ce midi-là nos hôtes. Après le dîner nous passions au salon du Cercle où devait s'ouvrir une séance de travail. Étaient là présents : M. Beaudry-Leman de la Banque d'Hochelaga, M. Henri Laureys, directeur de l'École des Hautes Études commerciales, MM. Ernest Guimont, Olivar Asselin, Antonio Perrault, Omer Héroux, Georges Pelletier, Léon Lorrain, Anatole Vanier, Dr Gauvreau, Louis Hurtubise, Napoléon Lafortune et l'abbé Lionel Groulx, directeur de l'*Action française*. Empêchés de venir, au dernier moment, MM. Édouard Montpetit, Émile Miller et le Dr Ernest Gendreau s'étaient fait excuser. Ce fut une vraie réunion d'étude. Pendant trois heures, tous nos sujets de travaux sur le problème économique furent étudiés, retournés, scrutés. Chacun de nos collaborateurs apporta à ce travail l'appoint de sa compétence et surtout une ardente volonté d'être utile, de tracer enfin à nos compatriotes, sur ce difficile et capital problème, un programme précis, réaliste, prometteur de résultats féconds. Tous emportèrent le meilleur souvenir de cette réunion où tant d'idées s'étaient ajustées, clarifiées, où des volontés saines s'étaient coalisées pour une noble entreprise de charité intellectuelle.

Nos conférences. — Recueillons également ici quelques notes sur la première conférence de notre série de cet hiver. Elle a eu lieu le 11 novembre au soir, à la salle Saint-Sulpice. Henri d'Arles eut devant lui une salle remplie et un public de choix. Les collaborateurs de l'*Action française* occupaient les premiers sièges. Fait à signaler : toute la classe de rhétorique du Collège Sainte-Marie était là. Ces jeunes gens qui ont retenu leurs billets depuis longtemps, viendront à chacune de nos conférences chercher un devoir de classe. Henri d'Arles nous brossa un large tableau de notre littérature, plein de finesse, de vigueur, d'aperçus originaux et traca les fondements et les devoirs de la critique. Cette soirée était sous la présidence d'honneur de Mgr Georges Gauthier. Monseigneur le Recteur de l'Université de Montréal eut pour notre œuvre des paroles que nous avons recueillies comme un suprême réconfort. L'allocution du début avait été confiée à l'un de nos directeurs, M. Antonio Perrault qui s'en acquitta avec un rare bonheur.

Notre revue. — Beaucoup de nos lecteurs ont entendu notre appel du dernier mois. Quelques-uns nous envoient même, dès maintenant, leur chèque de \$2.00 pour l'année prochaine. En nous faisant parvenir le sien, M. l'abbé Chs Beaudin, aumônier du Mont Saint-Louis, nous écrit aimablement que l'abonnement à une piastre équivalait à payer le public pour nous faire lire. La petite Religieuse d'Ottawa continue toujours

de nous envoyer des abonnés; un Frère du Sacré-Cœur de Saint-Hyacinthe envoie tout de suite deux piastres à la « très intéressante et très utile *Action française* » et regrette de ne pouvoir faire davantage. Le directeur de l'École des Hautes Études commerciales qui plusieurs fois déjà nous a donné des marques de sa haute sympathie, veut bien nous « exprimer toute son admiration pour l'œuvre française et catholique que poursuit avec tant de zèle et d'efficacité la *Ligue des Droits du français*. »

Le français à l'école primaire. — Nous accordons beaucoup d'espace dans la revue à la question actuellement débattue de l'enseignement de l'anglais et du français à l'école primaire. Le débat est des plus graves. A aucune époque de notre histoire, croyons-nous, si ce n'est peut-être en 1840, où encore l'on avait l'excuse du découragement, ne s'est manifesté un pareil glissement vers l'anglicisation. Le régime scolaire de nos anglophones n'exerçait jusqu'ici ses ravages que dans nos centres urbains. Voici que l'on est en train d'étendre maintenant ce régime néfaste à toutes les écoles françaises du Québec indistinctement. La campagne québécoise était restée jusqu'ici le dernier refuge de la vieille et saine langue française. Là aussi l'on se propose d'aller imposer aux petits Canadiens français, l'enseignement parallèle des deux langues, enseignement absurde, inutile, et déformateur. Si la tendance des bilingues à mêler les deux langues dans leur parler est en raison même de leur absence de culture — vérité de fait incontestable — nous pouvons augurer de là quelle universelle et quelle absolue déchéance du français se prépare d'un bout à l'autre de la province. L'affreux baragouin de nos ouvriers d'usines nous offre un spécimen de la langue hybride et barbare dont s'appêtent à nous gratifier nos grands pédagogues, quelques arrivistes et aussi, hélas, quelques braves gens.

Si à de pareilles oblitérations du sens national nous joignons des incidents comme celui de l'*Association du Barreau canadien*, des entreprises comme celle de la Maison canadienne à Paris, ou comme celle de la revision des manuels d'histoire du Canada préconisée à Toronto par l'un des nôtres, — il faut bien l'admettre : tout s'accorde à nous donner figure de bons Troyens qui seraient devenus collectionneurs de chevaux de bois. Elle peut paraître paradoxale, elle garde tout de même quelque vraisemblance, l'opinion de ceux-là qui voient se livrer, au cœur même du Québec, au foyer de la race, la prochaine grande bataille pour la défense de notre âme française. L'un des aspects tragiques du débat actuel autour de l'école primaire, c'est bien l'anxiété poignante avec

laquelle nos frères des autres groupes suivent toutes les péripéties de la lutte. Hier, c'étaient nos vaillants amis du *Ralliement français en Amérique* qui envoyaient à Mgr Ross leur entière adhésion. L'autre jour, c'étaient nos frères de l'Ouest, ceux de l'Ontario qui nous suppliaient de ne pas nous imposer un régime contre lequel ils se défendent de toutes leurs forces. De part et d'autres l'on sent qu'il y a péril dans la vieille demeure paternelle.

L'heure est assez triste pour que nous demandions à nos amis de pratiquer plus que jamais la prière pour la patrie.

Jacques BRASSIER.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Nous publions cette lettre d'un de nos correspondants comme preuve du vif intérêt suscité par le récent article de M. Emile Bruchési : *Si la confédération disparaissait...*

Messieurs de l'Action française,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu votre article sur l'éventualité d'une union entre le Canada et les États-Unis ou plutôt l'absorption du Dominion par son puissant voisin du Sud. Sans doute la meilleure ligne de conduite à suivre pour quiconque a à cœur le libre développement de la race française dans l'Amérique du Nord consiste, comme vous l'indiquez, dans la formation d'un état indépendant de langue française avec le Québec actuel comme noyau, que l'adhésion possible des provinces maritimes complèterait avantageusement. Toutefois en considérant la grande disproportion qui existerait entre l'étendue des États-Unis agrandis jusqu'au pôle et le Québec, il me semble que la création d'un plus grand Québec s'imposera à ce moment-là. Il importe que les limites artificielles de la province vers le Sud soient reculées, disons d'environ cent milles et surtout que l'on réduise cette hernie produite par le Maine vers le Nord afin de faciliter les relations avec l'Acadie. Les États-Unis gagnant des millions de milles carrés à l'Ouest auraient mauvaise grâce à marchander aux pionniers de cette partie du continent quelques centaines de milles de milles carrés. Cette solution ferait rentrer dans le Québec un certain nombre parmi le million et demi de Canadiens français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre sans diminuer sensiblement la majorité française du

Nouvel État. Elle éloignerait Montréal de la frontière, proximité nuisible à son développement commercial. Elle rendrait à la race française des territoires qui lui ont appartenu autrefois.

Maintenant en ce qui concerne le Haut-Canada, il devient impérieux de ne plus considérer la rivière d'Ottawa comme limite. Les diocèses catholiques de l'Ontario établis en bordure du Québec, lesquels ont une population catholique en majorité française devraient naturellement être réunis au Québec. De cette manière la majeure partie des Canadiens français habitant l'Ontario ne seraient pas perdus pour le Nouvel État de langue française. Enfin le Nouvel Ontario, complètement naturel du Témiscamingue et de l'Abitibi, ainsi que les territoires faisant partie des diocèses de St-Boniface (Manitoba oriental), achèverait de renforcer la position du plus grand Québec comme état viable et économiquement indépendant. A l'époque où les aspirations nationales des différents peuples de l'Europe centrale trouvent un libre essor, il serait inadmissible que les aspirations nationales des Canadiens, tout aussi légitimes, ne puissent trouver une solution juste et équitable telle que je viens de l'exposer. Il serait puéril que la crainte de froisser quelques susceptibilités empêche de formuler les propositions capables d'assurer le maximum de sécurité au libre développement de la race française dans cette partie du monde.

Je termine avec l'espoir que les idées que j'é mets aujourd'hui trouveront un écho dans votre esprit et que les chefs autorisés de la nation canadienne-française sauront revendiquer au moment opportun les territoires adjacents au Québec comme patrimoine indispensable à l'existence normale d'un état libre qui a bien droit à son petit coin de soleil au Nouveau-Monde.

Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

G. PASCAL,

18 octobre 1920.

(104, Grant St., Passaic, N.J.)